

APJB/
REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-182 DU 06 MARS 2014

portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou le 23 décembre 2013 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable du centre secondaire de Djougou et des localités de Savè, Tchaourou et Tanguiéta.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** la loi n° 2014- 07 du 06 mars 2014 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou le 23 décembre 2013 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable du centre secondaire de Djougou et des localités de Savè, Tchaourou et Tanguiéta.
- VU** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU** le décret n°2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

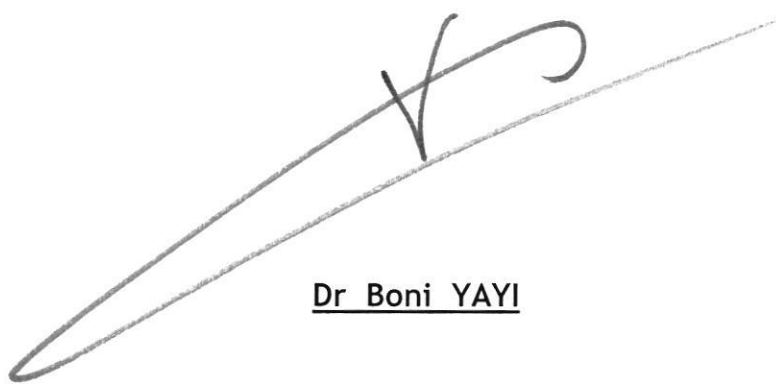
Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de prêt d'un montant de **cinq milliards huit cent onze millions (5 811 000 000) de francs CFA**, signé à Cotonou le 23 décembre 2013 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable du centre secondaire de Djougou et des localités de Savè, Tchaourou et Tanguiéta et dont le texte se trouve ci-joint. 



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 mars 2014

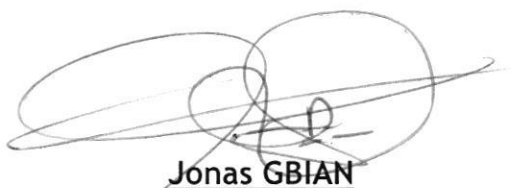
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Energie, des Recherches
Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement
des Energies Renouvelables,



Jonas GBIAN



Natondé AKE

(Ministre Intérimaire)

AMPLIATION : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 2 MTPT 2- AUTRES MINISTERES 24-
SGG 4 - DGBM-DCF-DGTC- DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3-
UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.- 

